



En solo, en famille, en équipe de travail ou entre amis, les citoyens peuvent participer à plusieurs activités hivernales. La médaillée olympique Sylvie Bernier, la mairesse de Longueuil, Caroline St-Hilaire, et la dynamique Julie Snyder ont participé au Défi Santé 5/30 Équilibre au Marché public de Longueuil.

Cardio Plein Air est un fier partenaire du Défi Santé 5/30 Équilibre. La porte-parole et fondatrice de l'entreprise, Danielle Danault, est entourée de ses collègues, Annie Tougas, Jessica Fournier et Julie Houle.

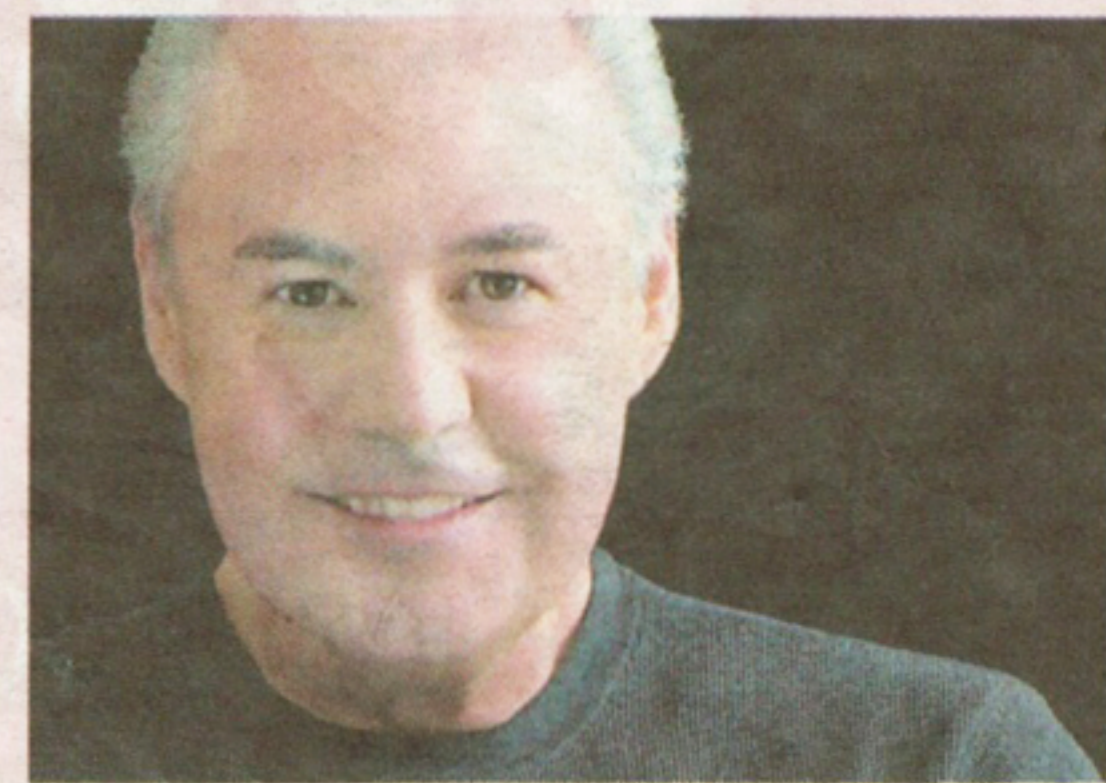
L'objectif d'Équilibre est de prendre soin de soi pour atteindre un meilleur équilibre de vie. La porte-parole du Défi Santé pour l'Union des municipalités du Québec, la mairesse de Longueuil, Caroline St-Hilaire, est accompagnée de Julie Snyder lors d'une séquence de l'entraînement.



La bourse Claudine et Stephen Bronfman en art contemporain, d'une valeur de 61 400 \$, vise à offrir un soutien financier à des artistes prometteurs. Stephen Bronfman et Claudine Bronfman entourent Myriam Jacob-Allard, lauréate en art contemporain de l'UQAM, et Velibor Božović, lauréat en art contemporain de l'Université Concordia.



Catherine Wild, doyenne de la Faculty of Fine Arts de l'Université Concordia, est accompagnée d'Alan Shepard, recteur de l'Université Concordia, Claudine Bronfman, Stephen Bronfman, Louise Poissant, doyenne de la Faculté des arts de l'UQAM, et Robert Proulx, recteur de l'UQAM.



PRIX HABITAT DESIGN 2015

Dans le cadre de la 19^e édition des Week-ends visites libres, qui auront lieu les 21, 22 et 28, 29 mars, le designer montréalais Jean-Claude Poitras est le porte-parole des Prix Habitat Design 2015. Les Week-ends vous permettent de découvrir quelque 80 projets de maisons et de condos neufs dans le grand Montréal, de Laval à Saint-Bruno, et de Charlemagne à Valleyfield.



ANNIVERSAIRES › Lucie Laurier, comédienne... Bruce Willis, acteur... Glenn Close, actrice... En 1624, le père récollet Joseph Le Caron proclame Saint-Joseph patron de la Nouvelle-France... En 1949, l'Assemblée nationale adopte une loi qui interdit la fabrication et la vente de la margarine au Québec.